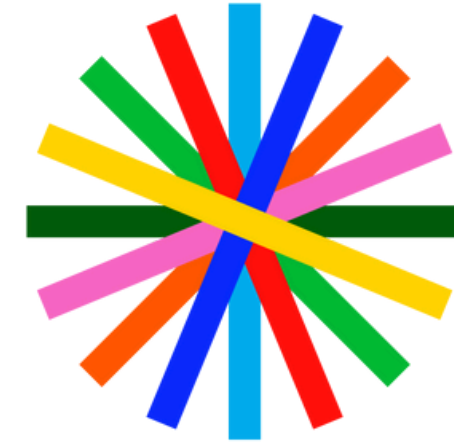


2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mouvess

Mouvement des entreprises
écologiques, sociales et solidaires



SOMMAIRE

Mot du Président	1
Qui sommes-nous ?	2
Missions du Mouvess	3
La Genèse	4
Actions du Mouvess	5
La communauté	6
Évolutions futures	7



MOT DU PRÉSIDENT

“ 1 an après avoir initié avec Christophe Itier le Collectif des Entrepreneurs Sociaux puis cofondé le Mouvess pour redonner une voix forte et exigeante à l’entrepreneuriat social français, l’EESS (économie écologique, sociale et solidaire) a à nouveau son mouvement d’entreprises et d’entrepreneurs sociaux, écologiques et solidaires, 14 ans après la création du Mouves et 10 ans après la Loi Hamon qui en a donné une définition et une reconnaissance institutionnelle avec l’agrément ESUS.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui m’ont rejoint et ont soutenu la création du mouvement en 2023, leur demandant un engagement et un courage tout particulier.

Sur les rails et prêt à réaliser son potentiel de développement, c’est avec grande fierté et confiance que je passe le relai en juin 2024 de la présidence de notre Mouvement à un superbe duo composé de Mathieu Castaings, vieux camarade des combats militants pour une ESS cohérente entre valeurs et pratiques, et Anne-Sophie Thomas, dont la force du parcours personnel et entrepreneurial mise au service de notre Mouvement me semble une grande chance.

Longue vie au Mouvess pour contribuer au développement d’une économie écologique, sociale et solidaire ! ”



Créé le 7 juillet 2023, le Mouvement des entreprises Écologiques, Sociales et Solidaires (Mouvess) est une association loi 1901 qui a pour objet de :

- **Rassembler les entreprises écologiques, sociales et solidaires** ainsi que les citoyens et têtes de réseaux qui les soutiennent,
- En assurer la **promotion** et la **représentation** auprès des **pouvoirs publics** et de la **société** dans son ensemble,
- En **animer la communauté** partout en France.

Notre conviction :

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est à la croisée des chemins, **dix ans après la loi Hamon de 2014**. Pour contribuer à relever les défis écologiques et sociaux colossaux du siècle, l'ESS doit être définie avec plus d'exigence, pour être mieux connue du grand public et enfin soutenue à sa juste valeur par les pouvoirs publics.



MISSIONS DU MOUVES

Mieux définir l'ESS

Actuellement basée légalement sur une approche statutaire dépassée, l'ESS est peu lisible pour les citoyens et les acteurs publics, et elle est parfois confondue avec la RSE ou l'impact, alors qu'elle devrait s'en distinguer plus nettement. Nous souhaitons rendre l'ESS plus **exigeante** avec elle-même.

Promouvoir l'EES (Économie Écologique, Sociale et Solidaire)

La multiplicité des activités et des valeurs créées par les entreprises écologiques, sociales et solidaires doit être mise en avant pour être mieux connue des citoyens, et mobiliser les consommateurs, travailleurs, bénévoles, entrepreneurs, investisseurs, collectivités, enseignants, chercheurs, etc.

Renforcer le soutien à l'ESS

Il s'agit d'assurer auprès des pouvoirs publics une représentation du mouvement de l'économie écologique, sociale et solidaire, et de promouvoir des conditions favorables pour son développement, via des avantages juridiques, fiscaux, sociaux, de l'accompagnement et du financement.

Promotion de l'ESUS

Le Mouves promeut en particulier le modèle de l'**Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)**, agrément le plus représentatif des critères défendus par le mouvement.

Il est aujourd'hui l'unique mouvement d'entreprises dédié spécifiquement à promouvoir cette forme d'organisation particulièrement exigeante en matière d'utilité sociale et environnementale ainsi que de partage de la valeur et de la gouvernance.



Le Mouvement des entreprises Écologiques, Sociales et Solidaires est né d'une volonté de porter avec force une vision de l'ESS plus exigeante avec elle-même et de consacrer 100% de son énergie au **développement** des entreprises les plus **engagées**.

Le Mouvess revendique une **réforme** ambitieuse de la loi de 2014 sur l'ESS, afin de **renforcer la cohérence entre la définition légale de l'ESS et ses valeurs fondamentales**, tout en assurant sa notoriété et son développement.

Il propose notamment d'introduire l'obligation de se fixer des objectifs **sociaux** et **environnementaux** pour toutes les organisations de l'ESS, quelque que soit leur forme juridique*, et de **limiter la rémunération de leurs dirigeants**.

L'élan qui a porté sa création doit aujourd'hui être conforté !


*Actuellement, seule la société commerciale de l'ESS est contrainte en la matière, et donc statutairement engagée, en devant même poursuivre une utilité sociale à titre principal.

D'une tribune à la création d'un mouvement

- **7 mai** : création du Collectif des Entrepreneurs Sociaux pour contester le **projet 2023-2026** du Mouvement Impact France (MIF), avec la publication d'une tribune dans le JDD signée par des figures emblématiques de l'ESS et d'un manifeste (adopté par 200 signataires).
- **24 mai** : départ du MIF à la suite de l'**AG** actant ses nouvelles orientations diluant l'entrepreneuriat social au sein d'un ensemble trop large et trop flou d'entreprises "engagées".
- **27 juin** : décision de création d'un mouvement lors de la réunion du Collectif des Entrepreneurs Sociaux
- **7 juillet** : dépôt des statuts du Mouvess
- **28 août** : élection d'un premier conseil d'administration présidé par Jonathan Jérémiasz, lors de l'**AG** de lancement public du mouvement



Manifeste fondateur du Mouvess



Manifeste fondateur du Mouvess
Mouvement des entreprises écologiques, sociales et solidaires

Rassemblons et développons les entreprises écologiques, sociales et solidaires de notre pays :

Inspirer ceux qui rêvent d'une société plus juste et d'une planète mieux préservée,
Trouver des solutions concrètes aux défis sociaux, sanitaires, éducatifs, environnementaux de ce siècle,
Développer ces actions au plus près des besoins de nos concitoyens et de nos territoires, dans toute leur diversité,
Accompagner les plus précaires, protéger les plus fragiles, promouvoir les droits, l'émancipation et l'autonomie de chacun à tout âge de la vie,
Repenser nos modèles de consommation et de production, nos mobilités, notre agriculture... afin de contribuer à l'atteinte des ODD¹,
Telles sont les raisons d'agir des entreprises écologiques, sociales et solidaires, quelque soit leur forme juridique : association, coopérative, mutuelle, fondation, société commerciale.

Développer une dynamique entrepreneuriale entièrement dédiée à la résolution d'une problématique sociale ou environnementale,
Associer à un modèle économique pérenne, une gouvernance partagée, une non-lucrativité ou une lucrativité limitée, un encadrement clair des rémunérations du travail (telles que définies par l'agrément ESUS²) et du capital, afin de favoriser un partage équitable de la valeur,
Promouvoir une évaluation continue de l'impact social et environnemental, Tel est le chemin d'exigence des entreprises écologiques, sociales et solidaires.

C'est cette voie que nous souhaitons promouvoir et transmettre à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'engager. C'est vers nos entreprises sociales, écologiques et solidaires que nous souhaitons que les citoyens et les consommateurs se tournent quand ils souhaitent agir en cohérence avec leur volonté de transformation écologique et solidaire de notre société.

C'est cette voie que nous souhaitons voir davantage soutenue par les pouvoirs publics par un soutien massif à nos organisations au service de l'intérêt **général** par tous les leviers à disposition de la puissance publique.

C'est cette voie que nous souhaitons voir plus souvent suivie par les investisseurs, les financeurs, et polliniser l'ensemble de l'économie, dans un esprit de coalition ; mais sans confusion sur ce que nous sommes, ni dilution de nos ambitions de transformation sociale.


Qu'un nombre croissant d'entreprises se fixent pour mission de limiter davantage leurs externalités sociales et environnementales négatives, d'améliorer leur impact et de faire évoluer leur modèle en ce sens, est non seulement louable mais indispensable pour nous hisser collectivement et rapidement à la hauteur des défis planétaires de ce siècle.

Nous continuerons de travailler en partenariat avec elles. L'entrepreneuriat social s'inscrit depuis toujours dans une logique de coopération avec l'ensemble du monde économique ; mais dans le respect de ce qui fonde son

¹ Objectifs de Développement Durable
² 10 SMIC maximum pour la plus haute rémunération et 7 SMIC maximum pour la moyenne des 5 plus hautes rémunérations

<https://bit.ly/3x1xMyq>

Note de position Mouvess sur l'évaluation de la Loi de 2014 sur l'ESS : vers une Loi ESS 2



**Note de position MOUVESS sur l'évaluation de la Loi de 2014
sur l'ESS : vers une Loi ESS 2**

Pour une économie sociale et solidaire forte d'une définition légale cohérente avec ses valeurs, principes et ambitions de transformation sociale et environnementale.

Mathieu Castaigns – Jonathan Jérémiasz

INTRODUCTION :

Éléments de bilan de la Loi de 2014 sur l'ESS

Aspects positifs :

- **grande loi de reconnaissance des acteurs** de l'ESS, qui n'est que justice quant à l'apport économique et surtout à l'utilité sociale des associations, coopératives, mutuelles depuis plus d'1 siècle et, plus récemment, de l'économie solidaire, des fondations et des entreprises sociales.
- **structuration et renforcement de la représentation institutionnelle** de l'ESS avec le CSESS et ESS France, lieux utiles de débats entre acteurs et de co-construction des politiques publiques de l'ESS.
- **premier pas institutionnel utile vers une logique non statutaire** avec l'intégration conditionnelle des sociétés commerciales de l'ESS dans la grande famille de l'ESS.
- **volonté affirmée de valorisation des entreprises particulièrement engagées** avec la rénovation de l'agrément « entreprise solidaire » devenu « entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS).

Aspects négatifs :

- **la part de l'ESS dans l'ensemble de l'économie n'augmente pas, voire régresse un peu** (chiffres Observatoire de l'ESS, comparaison 2013 / 2019) :
 - établissements employeurs : 9,5% en 2013 / 9% en 2019.
 - nombre de postes : 10,5% 2013 / 9,9% 2019.
 - nombre d'ETP : 9,9% 2013 / 9,4% 2019.
 - PIB (NB : indicateur inadapté pour rendre compte de l'utilité sociale) : entre 5 et 7% selon les estimations, bien inférieur aux 10% souvent revendiqués.
- **aucun système de contrôle** (en dehors de la révision coopérative) **de la cohérence** entre les **engagements** statutaires et d'utilité sociale et les **pratiques** réelles des entreprises de l'ESS.
- **l'ESS**, qui devrait être le fer de lance de la nécessaire transition écologique et solidaire, **demeure méconnue du grand public** – y compris des consommateurs ou de la jeunesse – des médias comme de nombre d'acteurs publics ou privés.

<https://bit.ly/3x1xMyq>



LANCEMENT PUBLIC DU MOUVESS

Un large écho dans les médias spécialisés



29 août 2023

**Lancement du Mouvess,
un nouveau mouvement d'entrepreneurs
sociaux alternatif au MIF**

<https://bit.ly/3Vqsmqg>



12 septembre 2023

**Lancement du Mouvess,
le Mouvement des entreprises
écologiques, sociales et solidaires**

<https://bit.ly/3V5NPDm>



13 septembre 2023

**Jérôme Saddier réaffirme
la singularité d'ESS France
face au Mouvess et au Mouvement
Impact France**

<https://bit.ly/3KqvY55>

**Une présence du Mouvess
au Forum National des Associations et Fondations**



18 octobre 2023

**FNAF : Jonathan Jérémiasz,
Co-fondateur et Président de MOUVESS**

<https://bit.ly/4bL1ruU>



LE MOUVES EN CHIFFRES EN 2023

145 ADHÉRENTS

19 ADMINISTRATEURS

10 AMBASSADEURS EN RÉGION

7 INTERVENTIONS LORS DU
MOIS DE L'ESS

9 RÉUNIONS DES GROUPES
DE TRAVAIL



Les actions concrètes du Mouvess sont pilotées par 3 groupes de travail :

GT Plaidoyer politique

- Objectifs : représenter les positions des entreprises de l'EESS, formaliser le plaidoyer du Mouvess et développer des stratégies d'influence, notamment pour évaluer la loi de 2014 sur l'ESS.

GT Mobilisation citoyenne

- Objectifs : sensibiliser et mobiliser les citoyens sur les enjeux de l'EESS et des entreprises écologiques, sociales et solidaires

GT Animation communauté et territoire

- Objectifs : fédérer la communauté Mouvess pour porter le plaidoyer dans les territoires et développer les entreprises de l'EESS partout en France, déployer des collectifs d'acteurs engagés autour d'ambassadeurs



PLAIDOYER POLITIQUE

Le Mouvess porte un plaidoyer politique engagé en faveur d'une révision de la loi 2014 sur l'ESS, visant à redéfinir son périmètre avec des critères plus exigeants en matière d'utilité sociale et environnementale, de limitation de la lucrativité, de rémunérations encadrées et de gouvernance partagée.

Le Mouvess s'est également engagé dans un plaidoyer politique en faveur de l'agrément ESUS, en y intégrant la dimension environnementale au même niveau que la dimension sociale et en plaidant pour un renforcement substantiel des avantages pour ces entreprises.

4 réunions du GT Plaidoyer politique entre septembre et décembre 2023



ACTIONS PRINCIPALES DU PLAIDOYER POLITIQUE

1 / Une lettre ouverte aux parlementaires le 7 septembre 2023

- Interpellation des députés sur l'évaluation de la loi de 2014 sur l'ESS (cf page suivante)

2/ Rencontres de députés :

- Charles Fournier (EELV), ayant repris nos propositions dans son rapport des crédits se rapportant à l'ESS de la commission « Economie »
- Astrid Panosyan-Bouvet (Renaissance), co-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée Nationale

3/ Présentation de nos propositions aux référents ministériels de l'ESS :

- Mehdi Mahammedi-Bouzina, conseiller d'Olivia Grégoire
- Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS



1ÈRE ACTION DU MOUVESS

LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES

- Le 7 septembre, le président du Mouvess, Jonathan Jérémiasz partage une lettre ouverte adressée aux parlementaires ayant pour objet l'évaluation et la nécessaire réforme de la loi de 2014 sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette lettre marque le début du plaidoyer politique du Mouvess.
- La lettre souligne que malgré les avancées de cette loi, des lacunes demeurent dans la définition et la promotion de l'ESS. Le Mouvess exprime sa préoccupation concernant la faible visibilité de l'ESS auprès du grand public et l'absence de croissance significative de sa part dans l'économie et l'emploi au cours des dix dernières années.
- La lettre critique également le périmètre légal actuel de l'ESS, insuffisamment exigeant. Elle souligne que certains acteurs de l'ESS ne répondent pas à la vision de « l'économie de demain » que nous souhaitons en raison de leurs activités peu sociales ou écologiques, ou des rémunérations abusives de leurs dirigeants.

https://mcusercontent.com/e440feea0b371306ef0d9703c/files/c6d6f345-b328-6615-1fcc-bc2a6ea6ae7b/Lettre_ouverte_Mouvess_aux_Parlementaires_070923.01.pdf

Relai presse

LA CROIX

<https://bit.ly/4bJARvF>

BANQUE des TERRITOIRES

<https://bit.ly/4bKqZrW>



MOBILISATION CITOYENNE

Conception et diffusion d'une consultation citoyenne sur l'ESS pour recueillir l'avis des citoyens sur l'ESS de demain

- Objectifs : célébrer les valeurs de l'ESS et faire vivre le débat citoyen et démocratique sur ce qu'elle pourrait et devrait être demain dans la pratique pour relever les défis sociaux et environnementaux colossaux du siècle.
- Lancée officiellement le 3 novembre par le biais d'un communiqué de presse
- 444 réponses obtenues
- 4 réunions du GT en septembre et décembre 2023
 - Planification d'une mobilisation citoyenne pour l'évaluation de la loi 2014 sur l'ESS, en impliquant toute la société et en sensibilisant le grand public
 - Élaboration et déploiement de la consultation au sein des réseaux des membres du Mouvess

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE SUR L'ESS

AU 10 MARS 2024

Les missions et objectifs perçus comme un critère clé d'appartenance

- Pour 50% des répondants, une organisation doit se consacrer entièrement à des activités sociales ou environnementales pour appartenir à l'ESS.
- Pour 37%, des objectifs sociaux et environnementaux clairs suffisent.
- Seuls 4% acceptent que toute activité fasse partie de l'ESS.

La limite des rémunérations est plébiscitée

- 82% pensent que les rémunérations devraient être limitée dans l'ESS ; seulement 10% ne le pensent pas – 8% ne se prononcent pas.

Une gouvernance élargie emporte l'adhésion

- 75% des répondants ont voté pour la version de la gouvernance qui inclut le plus de parties prenantes parmi les différentes propositions.

Le contrôle externe des engagements d'une organisation de l'ESS est largement revendiqué

- 85% des répondants en faveur d'un contrôle de la réalisation des objectifs et des écarts de rémunération.

Un soutien des pouvoirs publics fort et spécifique pour les organisations de l'ESS

- Selon 57% des répondants, les organisations de l'ESS devraient être très avantagées par les pouvoirs publics vis-à-vis des autres entreprises ; et 33% qu'elles devraient être un peu avantagées.



ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

Le Mouvess a initié l'animation de collectifs d'entreprises, d'entrepreneurs et de citoyens autour de 10 ambassadeurs, pour porter le plaidoyer et développer les entreprises écologiques, sociales et solidaires partout en France.

SES PRINCIPALES ACTIONS :

- **Mise en lien des adhérents Mouvess entre eux et avec des réseaux de l'ESS**
- **Organisation de rencontres sur l'ESS partout en France**



FOCUS MOIS DE L'ESS

Le Mouvess a pris la parole à nombreuses reprises lors en novembre 2023 par le biais de ses ambassadeurs

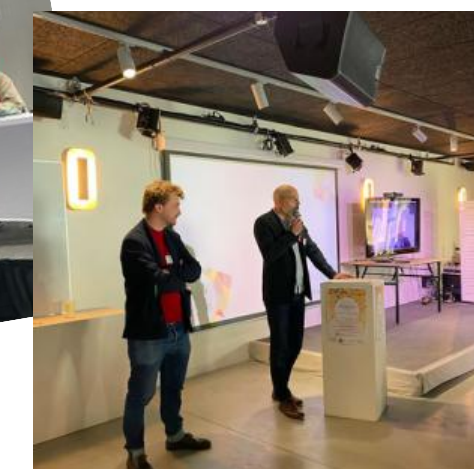
23/11 : Table-ronde Mouvess à Montreuil "Élus et acteurs de terrain, à l'heure de l'évaluation de la loi Hamon de 2014 : avec quelle ESS transformer les territoires ?"
organisée par Jean-Michel Pasquier (Koeo), ambassadeur IDF, avec la participation de :

- Emeline Baume de Brosses, 1ère Vice-Présidente, Métropole de Lyon
- Diane Dupré la Tour, Entrepreneurs d'avenir
- Jean-Luc Fugit, Député de la 11e circonscription du 69
- Guillaume HERISSON, Mouvement Impact France
- Armand Rosenberg, Vice-Président de la CRESS AURA

27/11 : Soirée-débat Mouvess " à Lyon "La loi ESS 2014 a 10 ans – Comment la réévaluer, avec qui et pourquoi ?"

organisée par Cécile Galoselva (ETIC), ambassadrice AURA (ETIC), avec la participation de :

- François Dechy, Baluchon, maire de Romainville
- Mathieu Alesi, Directeur adjoint Emploi, Insertion et ESS au Conseil départemental du 93
- Chloé Simeha, DG de ESPEREM
- Sebastien Poulet-Goffard, co-fondateur de La Compagnie Générale des Autres
- Jonathan Jérémiasz



Autres interventions du Mouvess :

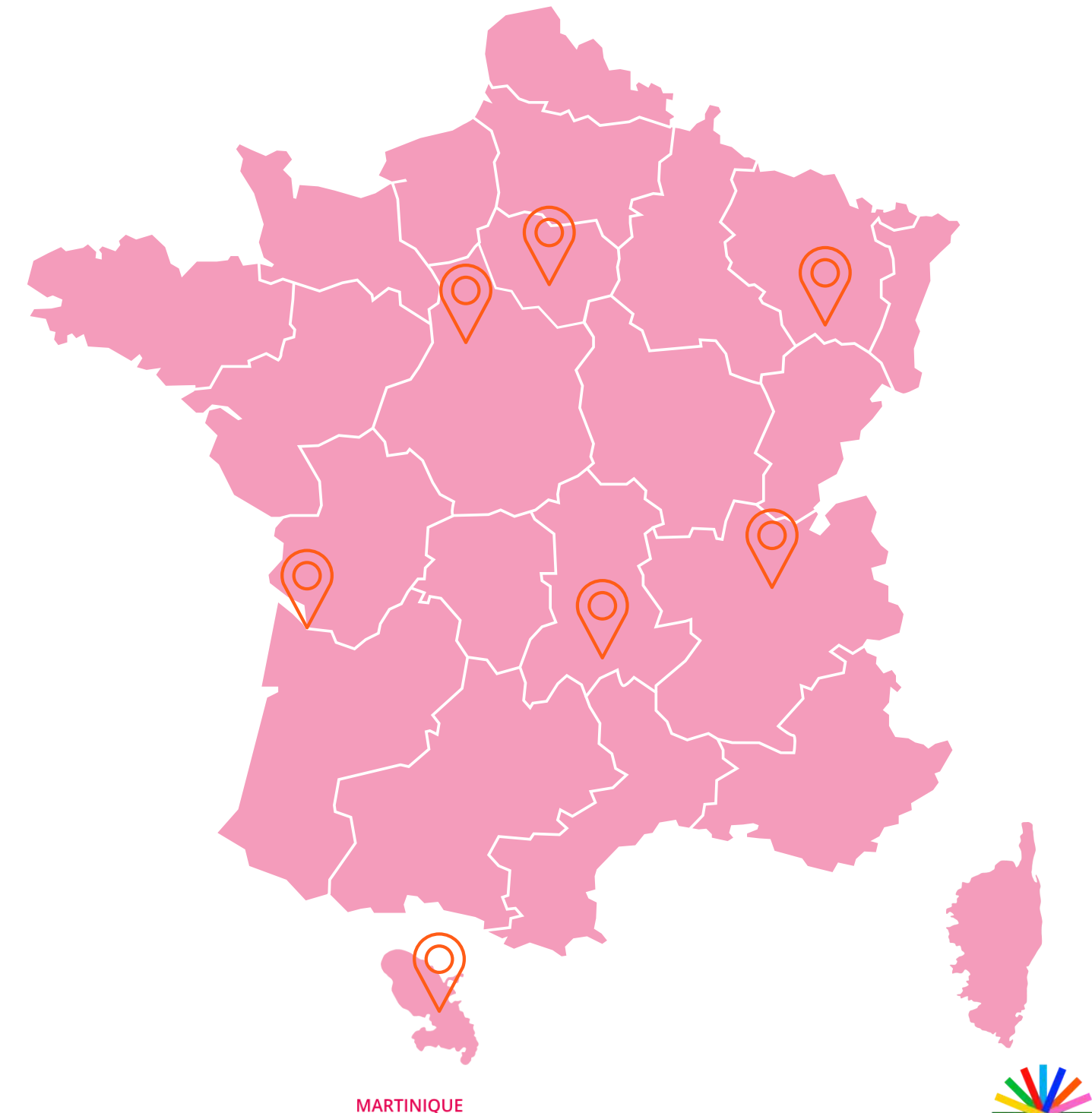
- **14/11** : Forum APF France Handicap "Haute-Saône, Territoire d'Idées Solidaires"
- **22/11** : Rencontres Coapi - coopérative d'entrepreneurs de la Rochelle
- **24 & 25/11** : Journées de l'Économie Autrement à Dijon
- **27/11** : Événement APEC "Créer son entreprise dans l'ESS" à Tours
- **28/11** : Investir Day



UN MAILLAGE D'AMBASSADEURS

10 ambassadeurs Mouvess sont répartis partout en France :

- **Ile-de-France** : Jean-Michel Pasquier (Koeo)
- **Auvergne Rhône-Alpes** : Cécile Galoselva & Ivan Chaleil (La Nef)
- **Grand Est** : Alexandra Debaisieux & Sébastien Martinet (Fédération Médico-Sociale)
- **Centre Val-de-Loire** : Yenny Gorce
- **Occitanie** : Elian Latour (Ecozimut) & Dominique Olivier
- **Nouvelle-Aquitaine** : Mathieu Castaings
- **Martinique** : Corinne Concy (Kaleidoscope)



145 adhérents en 2023
répartis dans les trois catégories de membres

Catégorie 1 : Entreprises écologiques, sociales et solidaires,
parmi lesquelles :



Catégorie 2 :
Citoyens sympathisants
74 membres

Catégorie 3 : Têtes de réseaux,
acteurs de l'accompagnement et
du financement



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration composé de 19 membres représentant les trois catégories de membres du Mouvess

CAT. 1



Jonathan Jérémiasz
Comme les Autres
Président



Mathieu Castaings
FINACOOP
Trésorier



Yenny Gorce
Les Catalyseurs
de l'Inclusion



Philippe Oddou
Sport dans la
ville



Pierre Deleforge
Au Carré



Nicolas Planty
Lemon Adds



Rokia Kebe
Miam Miam
Family



Elian Latour
Ecozimut



Lionel Vuittenez
Vers le grand
partage planétaire



Sébastien Martinet
Fédération Médico-
Sociale



Nadia Aftis
FKM Mobilité



Florence Gilbert
Wimooov



**Jean-François
Pascal**
Télémaque

CAT. 2



**Alexandra
Debaisieux**
Secrétaire



Estelle Barthélemy
Membre du Bureau



Romain Slitine



Dominique Olivier



Christophe Itier

CAT. 3



Jacques Huybrechts
**Entrepreneurs
d'avenir**



MISE EN LUMIÈRE DES ADMINISTRATEURS

Campagne de présentation des administrateurs du Mouvess sur LinkedIn lancée en septembre

" Rejoindre le Mouvess était une suite logique au regard de mes différents engagements et de mes combats professionnels. Non seulement je suis convaincue que les acteurs qui veulent avoir un réel impact doivent unir leur force mais je pense également qu'il est primordial de transformer la société en profondeur (quitte à changer la loi) pour plus d'équité et de partage.

Prendre en compte les besoins spécifiques des personnes vivant avec des vulnérabilités c'est investir sur notre avenir à tous. Nous avons tous un rôle à jouer pour qu'une société inclusive et solidaire ne soit pas un vœu pieux mais une réalité que nous construisons ensemble aujourd'hui. "

Yenny Gorce
Y&Co Les Catalyseurs de l'Inclusion
Entreprise écologique, sociale et solidaire
Membre du CA



" Le Mouvess est un choix, un choix pédagogique : montrer ce qu'on peut faire de façon désintéressée et donner envie à d'autres de le répliquer, un choix de cohérence entre le terrain et le plaidoyer pour une société plus juste, plus égalitaire et plus respectueuse des humains et de la terre, un choix de labo à taille humaine pour fertiliser les idées et les projets. "

Estelle BARTHELEMY
Membre du Bureau



L'ÉQUIPE DE COORDINATION



Antoine Colonna d'Istria: coordination générale et GT plaidoyer politique



Despina Zancu: campagne d'adhésion et animation communauté.

Elle occupe depuis avril 2024 le poste de déléguée générale; c'est également la première salariée du Mouvess.



Claire Laurenziani puis **Christelle Rossi:**
communication et mobilisation



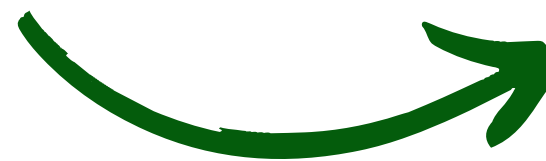
Rémicard Sereme: appui légistique plaidoyer politique



FUTURES ÉVOLUTIONS

Actions lancées en 2024

- Développement d'un plaidoyer ESS Européen
- Note de position sur l'agrément ESUS
- Auditions du Mouves à l'Assemblée nationale et à Bercy
- Apéros des adhérents
- Campagne "That's my ESS"
- Changement de gouvernance en juin 2024, passage de relai à Mathieu Castaings et Anne-Sophie Thomas



"Écrire une nouvelle page de l'ESS pour la rendre plus exigeante avec elle-même et plus ouverte sur l'Écologie et les Communs."



"Nous voulons agir au service des organisations pleinement engagées pour l'intérêt général dans une logique de progrès humain et écologique encadré."

Nous voulons une ESS plus présente dans les territoires, les banlieues, la ruralité, les Outre-Mer."





Despina Zancu
Déléguée Générale



+33 6 01 49 55 70



contact@mouvess.org



<https://mouvess.org>



[149 Av. Pasteur, 93170 Bagnolet](#)

